

# CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du lundi 23 janvier 2023 à 14h30

Ce compte-rendu sera adopté définitivement en séance du 2 mai 2023

## Présents :

**Représentant les résidents :** Dominique GUILLERM, Gwénola GUILLOU, Thérèse BOURCEREAU, Josiane KERFOURN

**Représentant les familles :** Marie-Catherine PONCEY-DUBOUCHET, Nicole DISSAUX-BOILAY, Hélène LOUARN

**Représentant le personnel :** Pascal RIPAULT, Valérie EVEN (*administration*)

**Représentant les bénévoles :** Josiane PELLEN (*centre social L'Astérie*)

**Représentant l'organisme gestionnaire :** Anne ANDRE (*Directrice*), Noémie SOUSSET (*resp. aff. générales, communication, qualité, relations usagers, partenariats*), Dr Christel JAUDINOT (*médecin coordonnateur*), Soeur Louise Adama (*responsable de la communauté*)

**Représentant la municipalité :** Nathalie BATHANY (*adjointe aux séniors, au handicap et à l'inclusion*), Françoise MORVAN (*adjointe à la vie sociale*)

**Représentant les associations :** Françoise THOMAS-TOULOUZOU (*France Alzheimer*),

## Excusés :

Philippe DISARBOIS (*représentant des résidents*), Nadya SERS (*Citoyenneté et Vieillesse*), Association Tutélaire du Ponant

## 1. Validation du PV de la séance précédente

Pas de remarques particulières, le PV de la séance du 21 novembre 2022 est validé.

## 2. Fonctionnement du CVS – Nouveau décret

- **Démission** de Mme Joëlle Kervella-Dorival, représentante des familles.
- Un nouveau décret paru en 2022 apporte de nouvelles dispositions pour le fonctionnement des CVS. Certaines sont déjà en place dans notre CVS (participation de représentants des organismes de protection juridique, de la municipalité...) d'autres ne l'étaient pas : **participation du médecin coordonnateur, transmission de l'ordre du jour 15 jours avant la réunion...** Le CVS devra mettre en œuvre ces nouvelles dispositions. (cf annexe en fin de compte-rendu).

## 3. Questions diverses relevées lors des permanences du CVS

### Restauration

- Demande d'en-cas la nuit, autre que des gâteaux : c'est possible, en faire la demande aux équipes soignantes qui ont des stocks d'épicerie et produits frais, salés et sucrés.
- Goût aléatoire de la soupe : la direction confirme qu'il est anormal que le suivi des recettes soit différent selon les professionnels en poste. Le message sera donné à l'équipe de cuisine. Sr Louise Adama témoigne que les recettes sont diversifiées, c'est apprécié car cela renforce la variation des menus. Elle ajoute que les menus des fêtes ont été très appréciés.
- Souhait de certaines familles de renforcer l'accompagnement à prise des repas pour leur proche à Belle Ile.
- Température des plats trop basse : la direction va en informer les équipes de cuisine et des villages.
- Trop de vinaigrette sur les plats : le message sera passé aux équipes de cuisine
- Suite de l'inspection en cuisine du 1<sup>er</sup> septembre : l'inspectrice de la DDPP est revenue jeudi 19 janvier, bons résultats, **passage en classification A, levée des mesures**. Bonnes pratiques à poursuivre.

## Effectif médical

Effectif médical : **Dr Enna Lepelletier** a quitté ses fonctions le 31/12/2022, elle est remplacée par **Dr Maria Le Lann** depuis le 1er/01/2023. **Dr Jean-François Tilly** a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions mi-janvier. **Dr Guillaume Boileau** et **Dr Sylvie Bouteraon** maintiennent leur activité à temps partiel. **Des recrutements sont en cours.**

Certaines familles signalent l'absence **d'information au moment des changements de médecins traitants**. La direction s'engage continuer à communiquer sur ce sujet par les moyens habituels : rencontres d'information physique et visio, compte-rendu, mails. Les mouvements dans l'équipe médicale ne facilitent pas l'information en temps réel.

F. Thomas-Toulouzou demande si les familles ont la possibilité de solliciter elles-mêmes la direction, le médecin ou l'encadrante de soins en **prenant rdv sur un créneau adapté à tous**. Ce que confirme A. André.

**Animations dans les villages** : un programme d'animation dans l'Espace Iroise est diffusé chaque semaine, présent sur le site internet notamment (<https://plougastel.hstv.fr/pratique/animation-benevolat/>).

## Responsabilité civile et mutuelle

- Notre assureur actuel conseille aux résidents de conserver leur RC s'ils en ont une mais elle n'est pas obligatoire. **L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve est en cours de changement d'assureur**. Une information sera faite si la recommandation change.
- Question sur la possibilité de recourir à une **mutuelle collective** pour les résidents : A. André répond qu'il n'existe pas à ce jour de contrat collectif sur la Résidence. La mutuelle INTEGRANCE comporte des garanties et un tarif adapté aux résidents d'EHPAD. L'établissement souhaite dans tous les cas que les résidents gardent leur libre choix.

## Fête mensuelle des anniversaires

**Les anniversaires sont fêtés chaque dernier jeudi du mois.**

Si les familles souhaitent organiser des temps festifs, c'est possible en lien avec les équipes soignantes des villages. Il n'est pas possible de réserver une salle afin d'organiser un évènement privé dans l'établissement.

## Facturation et changement de GIR

Des familles ont fait part de leur souhait d'être informées lors du changement de GIR de leur proche (Groupe Iso-Ressources permettant d'évaluer le niveau d'autonomie). A. André informe qu'un **courrier spécifique sera désormais adressé avec la facture lorsque c'est le cas**. Cela concerne environ 10 résidents par mois. Il est rappelé que le changement de GIR n'a pas d'influence sur le tarif facturé au résident, il est pris en charge par les financeurs via une dotation globale (Agence Régionale de Santé/CPAM et département). Comme chaque début d'année, le tarif va évoluer. Nous sommes en **attente de l'arrêté de tarification** adressé par le département qui devrait confirmer une augmentation de 3%.

## Audioprothésistes mobiles

- Suite à la présentation du dispositif lors de la dernière réunion de CVS, cinq journées consacrées à l'audition vont être organisées dans **la Résidence les 9, 21 et 30 mars & 6 et 11 avril 2023**.
- Il peut s'agir soit d'un dépistage pour les personnes souhaitant connaître leur niveau d'audition, soit d'un bilan audio prothétique pour les personnes déjà équipées d'un appareil auditif.
- **Les rendez-vous de dépistage sont gratuits**. Ils auront lieu dans la chambre du résident. Le compte-rendu sera transmis aux équipes soignantes et au résident ou sa famille. Par la suite, le résident et sa famille peuvent décider de poursuivre le suivi avec la société ou de consulter un autre cabinet d'audioprothésiste. Aucun frais ne sera engagé sans validation d'un devis par le résident ou sa famille.

- **Les équipes soignantes sont en cours d'identification des résidents qui nécessiteraient un rendez-vous. Les résidents ou leurs familles peuvent aussi en faire la demande.**
- **Un mail dédié** sera envoyé cette semaine à toutes les familles afin d'informer du dispositif, faire remonter leur **souhait de rendez-vous pour leur proche et si elles souhaitent être présentes lors du rendez-vous.**
- **Les professionnels seront formés** à l'entretien des prothèses ainsi qu'à certains soins techniques liés à l'oreille, pour les infirmiers.
- Pour toute question, **Véronique Cann** ([veronique.cann@hstv.fr](mailto:veronique.cann@hstv.fr)) et **Dominique Blons** ([dominique.blons@hstv.fr](mailto:dominique.blons@hstv.fr)), encadrantes de soins, sont référentes de ce dispositif pour l'ensemble de la Résidence. Pour en savoir plus sur ce dispositif : [cliquez ici](#).
- En parallèle, des contacts sont pris afin **d'organiser ce type de dispositif pour la vue.**

## Questions diverses

- F. Thomas-Toulouzou rappelle que France Assos Santé propose des **formations aux représentants des usagers pour les aider dans leurs missions.**
- **France Alzheimer** va mettre en place des **formations pour les aidants en EHPAD.** Les dates seront diffusées prochainement.
- J.Pellen informe que La Résidence de Plougastel fait partie des 300 meilleurs EHPAD de France dans un classement du magazine l'OBS. L'ensemble du CVS félicite l'établissement pour ce bon résultat.
- Une présentation du [Plan bien vieillir en Finistère](#) a été organisée par le Conseil Départemental vendredi 20 janvier. Il a notamment été présenté un tableau comparatif des tarifs des EHPAD en France et le Finistère fait partie des 5 départements français ayant les tarifs les plus bas.

## 4. Projet d'établissement

Fruit du travail participatif mené en 2022, le Projet d'Etablissement 2022-2026 a été validé par le Conseil Local de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve en décembre 2022. Un **document de synthèse** est distribué aux membres du CVS et sera largement présenté aux résidents, familles, professionnels et partenaires dans les semaines à venir. Le projet est disponible sur le site internet (lien).

## 5. Calendrier 2023

- **Réunions du CVS en 2023** : 2 mai – 11 septembre – 11 décembre – de 14h30 à 16h.
- **Séances de préparation du CVS** pour les représentants résidents et familles : 24 avril – 4 septembre – 28 octobre
- **Permanences organisées par le CVS**: 16 mai – 19 septembre – 11 octobre – 14 novembre de 13h30 à 16h30
- **Rencontres collectives organisées par le CVS: le samedi** : 4 février – 1er avril – 24 juin – 30 septembre – 25 novembre pour les résidents de 14h à 15h et le samedi de 16h à 17h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30. **Prochaine réunion le 2 mai 2023.**

Dominique Guillerm  
Président

Dominique Guillerm, président du CVS



Marie-Catherine Poncey-Dubouchet  
Vice-présidente

Marie-Catherine Poncey-Dubouchet

